

Demain l'Université de Strasbourg

Commissions mixtes

- **Maintien des commissions mixtes pour les instituts ou écoles faisant partie d'une université au sens de l'art. L. 713-9 du code de l'éducation ? La loi ne précise rien mais maintient les composantes.**
- **En cas de maintien des commissions mixtes, leurs fonctions demeurent-elles inchangées?**
- **Désignation des mbs : faut-il appliquer les mêmes règles que pour les comités de sélection, sous réserve de la composition (un tiers au moins des mbs est désigné par le conseil de l'institut ou de l'école siégeant en formation restreinte), ou maintenir les règles antérieures à la loi du 10 août 2007 ?**

Demain l'Université de Strasbourg

Sénat académique

- **Objectif :** Créer un organe consultatif permettant l'expression de toutes les composantes, le CA n'étant pas un lieu de représentation de ces dernières
- **Rôle :** Réunis au moins une fois par an, il entend la présentation du projet de rapport annuel d'activité par le président et en débat. Il est consulté sur les grandes orientations de l'Université
- **Composition**
 - Directeurs de composantes
 - Directeurs d'unités de recherche
 - Directeurs des écoles doctorales
 - Directeurs de collegium
- **Modalités de fonctionnement**
 - Il est convoqué par le Président
 - Il se réunit au moins deux fois par an
 - Il est consulté pour la mise en œuvre de la politique de l'établissement
 - Doté d'un bureau permanent, il peut se saisir de questions liées à la formation, à la recherche, au développement de l'UdS, pour émettre des avis

14

Demain l'Université de Strasbourg

Comité d'orientation stratégique

- **Rôle :** Proposer des orientations stratégiques sur l'ensemble des missions de l'Université
- **Composition :** Personnalités extérieures à l'Université relevant du monde académique et socio-professionnel
- **Modalités d'activation :**
 - En prévoir la possibilité dans les statuts
 - Laisser au président le soin de le réunir ou obliger à une réunion annuelle au moins

Demain l'Université de Strasbourg

Comité de visite

- **Rôle :** Evaluation des choix stratégiques de l'Université
- **Composition :**
 - Membres nommés par le CA sur proposition du président
 - Personnalités extérieures à l'Université relevant du monde académique et socio-professionnel
- **Modalités d'activation:** Il intervient dans la troisième année du contrat

Demain l'Université de Strasbourg

Modalités d'élection des vice-présidents

- Sur proposition du président
- Stratégies possibles :
 - ▶ On fait élire les VPs 
 - l'un après l'autre
 - ou
 - Sur une liste

 - ▶ Vote :
 - ▶ Par le CA
 - ▶ Par le CA après avis du conseil concerné

 - ▶ Par une assemblée 
 - Des trois conseils ou autre
 - ou
 - ou autre